

A V I S P U B L I C

Édition du 8 décembre 2018

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0815-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0815-2018 modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 visant la limite d'appareil de jeux électroniques, les balles et autres projectiles, de modifier les nuisances relatives aux chiens, la garde de poules en milieu urbain, l'utilisation de pièces pyrotechniques et feu en plein air et afin d'apporter des corrections aux dispositions pénales ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 8 décembre 2018.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand